COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 9 avril 2024, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a à Longueuil.

Personnes présentes :

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études au Service des programmes Longueuil
M. Guy-Olivier Pelletier, professeur au Département des langues
M. Manuel Sepulveda, professeur au Département d'anthropologie
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études au Service des programmes ÉNA
Mme Amélie Laplante, directrice adjointe des études au Service des programmes Longueuil
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire – ÉNA
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Service des programmes Longueuil
M. Benoît Lavigne, professeur au Département de techniques d'intégration multimédia
M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques
Mme Monique Delisle, professeure au Département de techniques d'hygiène dentaire
M. Serge Fournier, professeur au Département d'administration et de Techniques administratives
M. Michel Nareau, professeur au Département de littérature et de français
M. Davy Mougenot, professeur au Département de philosophie
M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur à l'ÉNA
Mme Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit
Mme Annie A. Gauthier, professeure au Département de technologie de radiodiagnostic

Personnes absentes :

M. Alexis Berthault, étudiant en techniques de génie aérospatial à l'ÉNA
Mme Valérie Cliche, conseillère en services adaptés au Direction des affaires étudiantes et communautaires

Personnes invitées :

Mme Émilie Brulé, conseillère pédagogique, Service des programmes
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Rouba Choueiri, conseillère pédagogique, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études au Service des programmes, Longueuil
Mme Jérica L'Anglais, enseignante au régulier, Techniques d'éducation à l'enfance

1. ACCUEIL

La présidente de l'assemblée, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études (CÉ). Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Mme Emmanuelle Roy présente l'ordre du jour et fait mention de l'ajout du point (7) « Suivi de la discussion pédagogique sur l'intelligence artificielle et l'intégrité *intellectuelle (CÉ 28 novembre 2024*) ». Il s'agit d'un point d'information. Exceptionnellement, une pause est prévue pour permettre aux personnes invitées au point 8 de se joindre à la CÉ.

	Points
1. Accueil	
2. Adoption de l'ordre du jour*	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du 5 mars 2024*	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 2024	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 2024	Information
4. Présentation en vue de la recommandation de la révision de l'Attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance * Présenté par : Mmes Brigitte Chartrand, Émilie Germain et Jérica L'Anglais	Décision
5. Informations relatives au report de la date d'abandon et dépôt du calendrier scolaire 2024-2025 révisé*	Information
6. Appel de candidatures pour le poste de secrétaire à la Commission des études pour 2024-2025* Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	Information
7. Suivi de la discussion pédagogique sur l'intelligence artificielle et l'intégrité intellectuelle (CÉ du 28 novembre 2024)	**Information**
PAUSE	
8. Consultation sur les balises pour la prise de décisions concernant les demandes de dérogations à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) pour la présence en classe* Présenté par : M. Hugues Gilbert, M. Vincent Duchesne, Mmes Geneviève Brunet, Émilie Brulé, Brigitte Chartrand et Rouba Choueiri	Consultation
9. Informations 9.1 Nominations Mention d'honneur AQPC 2024	Information
10. Date de la prochaine assemblée	Information
11. Levée de l'assemblée	Décision

PROPOSITION

Mme Monique Delisle, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 5 MARS 2024*

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 2024

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Geneviève Brunet, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 5 mars 2024 tel que déposé, et incluant les modifications suivantes :

- **Point 4, page 4, ajout de la phrase suivante à la Proposition : « D'ici là, l'utilisation de la lettre de consentement est suspendue. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée du 5 mars 2024

Politique pour la conduite responsable en recherche (CRR)

Pour faire suite aux préoccupations soulevées par les membres de la CÉ concernant l'intelligence artificielle (IA) lors de la présentation de la Politique, l'ajout suivant a été apporté à celle-ci :

Il est à noter que les récents progrès technologiques dans le domaine de l'IA générative (agents conversationnels, outils de génération de textes ou d'images, traduction automatique) « ont des répercussions importantes non seulement pour les milieux de la recherche, qu'ils soient universitaires, collégiaux ou autres, mais aussi forcément sur les processus des organismes de financement en lien avec la rédaction et l'évaluation des demandes de financement. » Le domaine de l'IA générative évolue rapidement et une prise de position consensuelle et stable des bailleurs de fonds et de la communauté scientifique est encore attendue quant à son usage approprié en recherche. Dans l'attente de pratiques exemplaires et de manquements dûment définis dans les documents normatifs (cadre de référence ou politique) des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, le Cégep demeure aux aguets des développements futurs.

La Politique sera présentée pour adoption à la prochaine rencontre du Conseil d'administration (CA).

Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante

Tel que suggéré par la CÉ, l'Institut de la santé publique a été consulté concernant cette Politique. Les commentaires du corps professoral ont été transmis au comité de travail. Une nouvelle version de la Politique sera présentée lors d'une prochaine CÉ pour recommandation.

Mme Emmanuelle Roy tient à remercier les personnes qui se sont impliquées activement dans ce dossier.

CÉ extraordinaire

Une réunion extraordinaire d'une durée d'une heure est prévue afin d'obtenir la recommandation de la CÉ pour la nomination de la prochaine direction générale. La présidente de l'assemblée précise qu'elle sera accompagnée de Mme Marie-Pier Lépine et que la documentation relative à la personne candidate sera remise séance tenante. Un CA extraordinaire suivra immédiatement cette rencontre.

4. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DE LA RÉVISION DE L'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Mmes Brigitte Chartrand, Émilie Germain et Jérica L'Anglais se joignent à la réunion. La récente révision ministérielle du DEC en *Techniques d'éducation à l'enfance* (TEE) et des compétences qui y sont associées requiert maintenant de procéder à des modifications de l'AEC.

Les principales modifications apportées sont présentées, notamment celles concernant la grille de la première session, le cours d'observation, ainsi que la répartition différente des compétences en psychologie.
Puisque cette AEC fait partie d'un consortium, la révision a déjà été entérinée par le cégep de Rivière-du-Loup pour une mise en œuvre à l'automne 2024. Les modifications apportées à l'AEC sont conformes à celles qui ont été faites pour le DEC.

PROPOSITION

M. Serge Fournier, appuyé par M. Michel Nareau, propose à l'assemblée d'adopter la recommandation de la révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance, et ce pour une mise en application à l'automne 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU REPORT DE LA DATE D'ABANDON ET DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 RÉVISÉ*

Relativement à ce point, trois documents ont été déposés, dont la lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur, la figure explicative du ministère et le nouveau calendrier scolaire 2024-2025 qui tient compte de cette nouvelle date.

En suivi à l'annonce faite par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), en ce qui a trait au report de la date limite d'abandon sans échec au collégial, on précise que :

- la date limite d'abandon sera reportée à 60 % de la durée de la session, et ce, dès l'automne 2024;
- l'ancienne date d'abandon devient dorénavant la date limite de désinscription; une désinscription à un cours ne figurera pas au bulletin de la personne étudiante, contrairement à un abandon;
- l'objectif de ce report est, entre autres, de favoriser l'adaptation, l'intégration, la persévérance et la réussite étudiante, l'aidant à conserver son statut d'études à temps plein pour les droits de scolarité.

Certaines questions sont soulevées par les membres de la CÉ, notamment concernant l'impact sur le travail du service de l'organisation scolaire (S.O.S) et le financement. On précise que le cégep sera prudent dans ses prévisions et suivra la situation de près pour s'adapter à ces nouvelles données qui auront un impact sur le cheminement des étudiantes et étudiants.

6. APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR 2024-2025*

Mme Emmanuelle Roy lance l'appel de candidatures pour le poste de secrétaire à la Commission des études pour 2024-2025. Elle résume le rôle et les responsabilités identifiés dans la description de tâche qui est jointe aux documents de la séance. Elle rappelle le processus, ainsi que le dégrèvement qui y est associé.

Les candidatures doivent être envoyées à Mme Edith Caron au plus tard le 26 avril prochain. Cette candidature sera par la suite soumise pour décision aux membres de la prochaine CÉ.

7. SUIVI DE LA DISCUSSION PÉDAGOGIQUE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE (CÉ 28 NOVEMBRE 2023)

Ce point fait suite à la discussion pédagogique entamée l'automne dernier dans le cadre de l'assemblée extraordinaire du 28 novembre au sujet de l'intelligence artificielle (IA).

M. Vincent Duchesne fait le point sur le travail du comité de la Régie qu'il forme avec Mme Amélie Chiasson, M. Youen Cariou et M. Michel Vincent :

- plusieurs formations autour de l'IA sont offertes via Éductive, pour répondre à différents questionnements ou besoins;
- en lien avec les multiples projets soumis à l'égard de l'IA, on s'interroge sur les balises que le Cégep peut mettre en place afin d'encadrer son utilisation dans le cadre des cours et, plus largement, dans le cadre des fonctions des autres employés;
- on souhaite assurer l'accompagnement du corps professoral, en tenant compte du fait que deux réalités coexistent selon les départements ou les programmes, soit l'une où l'IA est utilisée et l'autre, où l'on souhaite proscrire son utilisation;
- les enjeux sur l'intégrité intellectuelle sont aussi discutés.

Mme Ann Edwards fait aussi état des travaux du comité IA formé au syndicat des professeures et professeurs, qui se questionne sur les façons d'encadrer son utilisation et d'aider à l'avancement des connaissances sur les enjeux afin de protéger l'esprit critique. L'objectif serait de poursuivre la réflexion à ce sujet en septembre et de le faire en collaboration.

On propose d'utiliser une journée pédagogique ou institutionnelle pour travailler conjointement sur la réflexion plutôt que suivre des formations. Les diverses réalités des départements et programmes sont à prendre en considération. On souhaite que le personnel enseignant puisse être impliqué dans les travaux et réflexions.

Mme Emmanuelle Roy soulève que l'IA est un enjeu important en enseignement supérieur et que les technologies évoluent rapidement. De plus, elle souligne l'importance de se doter de balises pour encadrer son utilisation et faire face aux enjeux liés au plagiat en favorisant le développement de la pensée critique chez les personnes étudiantes.

D'autres éléments sont soulevés, notamment :

- les balises existantes dans le réseau collégial;

- dans une perspective d'établir des directives et des balises d'utilisation, on évoque le fait qu'elles doivent être modulaires selon la réalité et la nature de l'enseignement donné;
- la nécessité de procéder aux mises à jour requises des applications, tel Adobe à titre d'exemple.

En réponse à ce propos, Mme Emmanuelle Roy souligne l'existence de la Déclaration de Montréal, qui a été signée par de nombreux établissements et à laquelle il serait pertinent aussi d'adhérer.

En terminant, Mme Emmanuelle Roy souligne que les discussions au sujet de l'IA se poursuivront l'année prochaine et seront incluses au plan de travail 2024-2025.

8. CONSULTATION SUR LES BALISES POUR LA PRISE DE DÉCISIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE DÉROGATIONS À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA) POUR LA PRÉSENCE EN CLASSE*

M. Hugues Gilbert, Mmes Émilie Brulé et Rouba Choueiri se joignent à M. Vincent Duchesne et à Mme Geneviève Brunet pour ce point de consultation à la CÉ.

Un document est présenté pour commentaires et les éléments suivants sont précisés :

- Les dérogations continueront d'être octroyées pour des durées de cinq ans;
- En ce qui a trait au lexique, les définitions reprennent celles de la PIEA actuelle; cependant, la définition de l'exclusion a été retirée;
- On suggère d'ajouter une forme d'auto-évaluation destinée aux départements qui souhaitent déposer une demande afin qu'ils puissent prendre connaissance des balises.

Concernant le formulaire à compléter pour déposer une demande, chaque article est précisé en lien avec un menu déroulant, selon le nombre d'heures d'absences adapté au cours. Un texte standard pour le premier seuil d'absence est libellé et suggéré. Il est également mentionné, lorsque la personne étudiante est exclue, qu'elle peut faire appel de cette décision et que cela doit être indiqué dans le plan de cours. Dans tous les cas, il demeure important que la personne étudiante soit informée par sa professeure ou son professeur.
On tente aussi de baliser la responsabilité de la personne étudiante. On souhaite encadrer le processus d'exclusion pour les évaluations auxquelles les étudiantes ou étudiants exclus devraient avoir droit, malgré tout. On suggère d'inclure la conseillère pédagogique (CP) et la direction adjointe des études (DAÉ) en cas de litige.

Des questionnements s'ensuivent à la suite des informations partagées, notamment :

- l'utilisation d'un double seuil pour les évaluations lorsque certaines ont lieu en classe par opposition à celles ayant lieu à l'extérieur de la classe;
- le formulaire à remplir en fonction des différentes dérogations demandées;
- la façon dont les départements seront informés lorsque l'échéance de 5 ans sera atteinte;
- l'information quant au formulaire d'avis d'absence et le mécanisme qui y est associé;
- le processus de la progression du développement d'une compétence est discuté, de même que celle de l'évaluation terminale;
- l'enjeu de l'engagement des personnes étudiantes est soulevé, ainsi que l'importance de les sensibiliser à l'importance de la présence en classe par d'autres moyens que la coercition.

Mme Emmanuelle Roy précise que ce point sert d'avis pour la Direction des études puisqu'il ne demande pas une recommandation pour le CA.
Une mise en application dès l'automne 2024 est souhaitée.

9. INFORMATIONS

9.1 Nominations Mention d'honneur AQPC 2024

Mme Emmanuelle Roy informe l'assemblée que les mentions d'honneur de l'AQPC 2024 vont à M. Benoit Lavigne, professeur au Département de techniques d'intégration multimédia (TIM) et membre de la CÉ, pour Longueuil et à M. Ghislain Léveillé, professeur au Département techniques de génie aérospatial pour l'ÉNA. Elle tient à les féliciter pour leur travail engagé.

Proposition

Mme Ann Edwards, appuyée par M. Sébastien Bage, propose à l'assemblée de déposer une motion de félicitations pour les deux professeurs récipiendaires de la mention d'honneur de l'AQPC 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À cet effet, une lettre sera acheminée aux deux récipiendaires.

10. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine réunion ordinaire de la Commission des études est prévue le 7 mai 2024.

Également, une assemblée extraordinaire se tiendra le 23 avril prochain dans un local du bâtiment modulaire, concernant l'avis de nomination de la prochaine direction générale.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, Mme la présidente remercie toutes et tous les membres de la CÉ pour leur participation à cette réunion et aux discussions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 10.

Sébastien Bage	Edith Caron
Secrétaire de la Commission des études	Secrétaire d'assemblée